

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	
CAHORS — D.	6 ^h 25	12 ^h 47	5 ^h 53	12 ^h 30	CAHORS — D.	4 ^h 42	11 ^h 11	5 ^h 25	11 ^h 30	TOULOUSE D.	5 ^h 20	9 ^h 30	3 ^h 30	CAHORS — D.	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 10
Marcus	6 ^h 41	1 ^h 14	6 ^h 19	8 ^h 30	Sept-Ponts	4 ^h 58	11 ^h 11	5 ^h 37	11 ^h 30	BORDEAUX	7 ^h 25	10 ^h 35	4 ^h 40	Cahorsut, halte	7 ^h 48	11 ^h 40	5 ^h 18
Parnac	7 ^h 3	1 ^h 25	6 ^h 28	8 ^h 45	Cleuac	5 ^h 11	11 ^h 29	5 ^h 57	11 ^h 30	Montauban D.	7 ^h 25	10 ^h 35	4 ^h 40	Arcambal	8 ^h 11	11 ^h 54	5 ^h 23
Luzoch	7 ^h 18	1 ^h 47	6 ^h 44	8 ^h 55	Montpezat	5 ^h 20	11 ^h 29	6 ^h 11	11 ^h 30	Fonneuve	7 ^h 40	10 ^h 49	4 ^h 54	Vers	8 ^h 11	12 ^h 15	5 ^h 33
Castelfranc	7 ^h 31	1 ^h 59	6 ^h 58	9 ^h 3	Albas	5 ^h 45	12 ^h 6	6 ^h 42	11 ^h 30	Albas	7 ^h 51	10 ^h 58	5 ^h 3	Saint-Géry	8 ^h 18	12 ^h 18	5 ^h 44
Puy-l'Évêque	7 ^h 43	2 ^h 8	7 ^h 3	9 ^h 16	Causse	5 ^h 55	12 ^h 16	6 ^h 56	11 ^h 30	Castelnau	8 ^h 3	11 ^h 7	5 ^h 12	Conduché	8 ^h 34	12 ^h 55	6 ^h 9
Duravel	7 ^h 53	2 ^h 18	7 ^h 18	9 ^h 29	Réalville	6 ^h 5	12 ^h 26	7 ^h 8	11 ^h 30	St-Gir, halte	8 ^h 42	1 ^h 13	6 ^h 6	St-Martin-Lab.	8 ^h 54	1 ^h 16	6 ^h 18
Soturac-Tourac	8 ^h 3	2 ^h 20	7 ^h 32	9 ^h 42	Albas	6 ^h 13	12 ^h 34	7 ^h 18	11 ^h 30	St-Martin-Lab.	8 ^h 53	1 ^h 25	6 ^h 16	Calvignac, hal.	9 ^h 4	1 ^h 43	6 ^h 26
Fumel	8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	9 ^h 55	Fonneuve	6 ^h 22	12 ^h 43	7 ^h 28	11 ^h 30	Montbrun, hal.	9 ^h 19	1 ^h 30	6 ^h 36	Conduché	9 ^h 11	1 ^h 45	6 ^h 35
M-Libos — A	8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	10 ^h 6	Montauban. A.	6 ^h 39	1 ^h 17	7 ^h 45	11 ^h 30	Cahors	9 ^h 33	2 ^h 23	6 ^h 51	Saint-Géry	9 ^h 25	2 ^h 12	6 ^h 51
BORDEAUX	8 ^h 51	3 ^h 11	8 ^h 11	10 ^h 9	BORDEAUX	10 ^h 40	6 ^h 05	8 ^h 11	11 ^h 30	Montbrun, hal.	9 ^h 44	2 ^h 36	7 ^h 1	Vers	9 ^h 34	2 ^h 29	7 ^h 9
PARIS	11 ^h 46	4 ^h 18	2 ^h 49	10 ^h 25	TOULOUSE. A.	8 ^h 25	3 ^h 55	9 ^h 41	11 ^h 30	Sept-Ponts	9 ^h 42	12 ^h 30	6 ^h 36	Arcambal	9 ^h 44	2 ^h 46	7 ^h 9
										CAHORS. — A.	9 ^h 51	12 ^h 37	6 ^h 43	Cahorsut, halte.	9 ^h 56	3 ^h 9	7 ^h 22
										CAPDENAC. A.	10 ^h 14	3 ^h 27	7 ^h 27	CAHORS. — A.	10 ^h 6	3 ^h 20	7 ^h 31

Cahors, le 11 Novembre.

LA POLITIQUE DU BON SENS

Le remarquable discours prononcé samedi à la Chambre par M. Raoul Duval, a été un véritable évènement politique, et on peut juger de son importance par les commentaires qu'il vient de soulever dans la presse.

L'honorable député de l'Eure a exprimé cependant, avec éloquence et avec cet accent de sincérité et de conviction qui est la marque de son talent, des idées qui ne sont pas absolument nouvelles : ce sont celles que nous nous faisons honneur de soutenir en toute occasion, et depuis longtemps le parti républicain libéral n'a cessé de répéter, comme l'a affirmé à son tour M. Raoul Duval, que les conservateurs font fausse route et se condamnent à l'impuissance en cherchant le triomphe de leurs idées ailleurs que sur le terrain de la République. Mais ce qui était nouveau, c'était d'entendre proclamer ces vérités par un membre de la droite ; c'était d'entendre un député appartenant au parti conservateur déclarer à la tribune que « la République est ouverte à tous, que chacun y peut travailler au succès des idées qu'il croit justes et de la politique qui lui semble le plus profitable au pays ». Il n'était pas difficile de prévoir les colères que susciterait un tel langage dans les journaux intransigeants de droite et de gauche. A la Chambre, le groupe bonapartiste avait déjà manifesté son vif ressentiment par les interruptions bruyantes dont il est coutumier.

Les journaux ultra-monarchistes, comme le *Gaulois* et l'*Autorité*, ont déclaré à leur tour que le discours de M. Raoul Duval

était sans importance et n'entraînerait aucune défection dans les rangs de la droite. Tout en soutenant cette thèse, le *Français* remplissait en même temps ses colonnes des plus venimeuses épigrammes à l'adresse du député de l'Eure, montrant ainsi tout le dépit qu'il éprouvait. Au fond, tous ces journaux savent fort bien que si les projets de fonder une droite républicaine venaient à réussir, tout espoir de restauration monarchiste serait à jamais détruit. Ce serait aussi la fin de cette politique d' « obstruction », de cette politique de « scélératesse », de « folie », si sévèrement et si justement qualifiée par M. Raoul Duval, et que les journaux auxquels nous faisons allusion ne se sont pas fait faute d'encourager.

Le *Figaro* est mieux avisé en continuant sa campagne de modération et de bon sens. « Si un homme aussi notablement conservateur que M. Raoul Duval s'incline devant le fait accompli, écrit M. Magnard, c'est parce que le salut de la France, son influence et sa fortune dans le monde, son génie fait de modération et de tolérance sont en péril, qu'il ne faudrait pas s'en tenir aux querelles de forme et aux questions d'étiquette.

On aura beau accumuler les gros mots, la monarchie n'en sera pas plus vite restaurée : les idées conservatrices et les intérêts conservateurs doivent-ils pour cela se condamner d'eux-mêmes à un éternel ostracisme ? »

Le langage le plus curieux à noter, c'est celui des journaux radicaux. Après avoir constaté dans la *Justice* que le discours de M. Raoul Duval est un « évènement politique », M. Camille Pelletan est bien obligé

de convenir que la formation d'une droite républicaine porterait un coup fatal à son parti.

Le *Radical*, par la plume de M. Sigismond Lacroix, insiste avec force sur ce point. Il gourmande les députés de l'extrême gauche qui se sont laissés aller à applaudir le discours de M. Raoul Duval, et il leur fait honte de leur aveuglement. « Que ce langage soit habile, dit M. Lacroix, je ne le conteste pas. Il est parfaitement certain que la droite deviendrait redoutable le jour où elle l'écouterait ». Qu'arriverait-il si la droite avait la sagesse de suivre ces conseils ? M. Sigismond Lacroix n'y peut songer sans frémir. Qu'est-ce, d'ailleurs, que cette politique dont la Chambre vient d'entendre exposer le programme ? C'est une vieille politique, c'est celle du centre gauche, et M. Raoul Duval n'a fait que « rééditer les vieux discours de Thiers ».

Ce n'est, en effet, rien moins que la politique inaugurée par M. Thiers, et à laquelle Gambetta songeait lui-même à se rallier dans les dernières années de sa vie, que M. Raoul Duval conseille aux conservateurs libéraux et républicains du parlement. C'est la politique du « centre gauche » qu'il veut faire revivre, celle qui a fondé la République dans ce pays, celle qui lui a donné ces années prospères qui se sont succédées jusqu'au jour où l'on a pratiqué la politique néfaste d' « union » avec le radicalisme.

Les résultats de cette politique de concession aux partis intransigeants ont éclaté à tous les yeux : l'anarchie dans le gouvernement, le trouble dans les consciences religieuses, le déficit dans les finances, et comme consé-

quences, les mauvaises élections de l'année dernière, une Chambre vouée par ses divisions et ses passions à une impuissance manifeste. En conjurant les conservateurs et les républicains modérés de renoncer aux errements du passé, M. Raoul Duval sait bien que l'état des partis dans le parlement ne permet pas de compter immédiatement sur la transformation dont il a pris la courageuse initiative. Son appel répond cependant aux vœux de la grande masse du pays, et il aura certainement dans l'avenir les plus heureux effets.

Nous ne désespérons pas, quant à nous, de voir un jour les conservateurs de droite et de gauche s'unir dans une action commune pour se défendre contre les périls du radicalisme. Nous ne désespérons pas davantage de voir reprendre un jour cette politique suivie par les gouvernements qui se sont succédés de 1877 à 1880, et qui a donné à la République ses meilleures années de force, de prospérité et de grandeur.

Le *Journal des Débats* reconnaît que personne ne répond à l'appel de M. Raoul Duval, quoique la politique exposée par lui corresponde aux vœux de la grande masse du pays. Mais le scrutin de liste n'est pas favorable à l'expression des opinions modérées et à la formation d'un tiers parti. Le *Journal des Débats* conclut qu'il faudra changer ce mode de scrutin.

Le *Soleil*. — Aucun conservateur ne suivra M. Raoul Duval dans sa conversion à gauche, de même qu'aucun républicain n'acceptera le gouvernement droitier qu'il propose.

La *Paix*, parlant du discours de M. Steeg, président de l'Union des gauches, espère que ce groupe se contentera d'avoir donné un avertissement au pouvoir et s'abstiendra de toute action susceptible de compromettre l'union de toutes les fractions républicaines.

— Sais-tu que tu m'énerves avec tes rires ? Non, ce n'est pas drôle ! Sais-tu que je pouvais n'en pas sortir ! Sais-tu qu'il peut fort bien me rester de cette aventure, que tu trouves drôle, une bonne maladie, une fluxion de poitrine qui m'emportera ?

Gaudru fils ne répondit pas, mais il contint néanmoins ses envies de ricaner. Il ne tenait pas à se brouiller avec son père, et celui-ci ne paraissait pas être en humeur de plaisanter.

Les deux hommes continuèrent à monter l'escalier en silence.

Quand ils eurent ouvert la porte de l'appartement et que Gaudru apparut dans l'antichambre, éclairée par une veilleuse, un domestique, qui dormait sur une banquette en attendant ses maîtres, se dressa en sursaut, à moitié endormi encore, et poussa des cris à réveiller toute la maison.

Anatole s'était avancé vivement.

— N'ait pas peur, idiot, c'est papa !

Le domestique, rassuré, considéra alors le banquier des pieds à la tête avec des yeux gros d'effarement, interdit, stupide.

— Du feu, tout de suite ! Un bain ! commanda Gaudru, qui n'en pouvait plus.

Le domestique restait bouche bée, sans comprendre, en arrêt devant son maître.

Gaudru fils fut obligé de le prendre par le bras et de le secouer violemment.

— Tu n'entends donc pas, animal ? P'pa te demande un bain ! Du feu ! Détale, et vite !

Le valet disparut dans l'appartement sans avoir conscience de ce qu'il faisait.

— Quel effet, hein, p'pa ! murmura le gommeux

en s'approchant de son père, qui lui répondit par un grognement.

Le banquier, ne pouvant entrer dans sa chambre dans l'état où il se trouvait, se dirigea aussitôt vers la salle de bains. Heureusement la température y était tiède encore ; cela lui fit du bien. Il s'approcha d'une glace et recula avec un cri d'horreur. Il s'était fait peur à lui-même. D'une pâleur cadavérique, ses cheveux tombant sur le front, dégouttants d'eau et pleins de sable, les yeux enflammés, il était vraiment effrayant.

Il jeta à la hâte ses vêtements mouillés et s'enveloppa dans un peignoir de flanelle, où il se réchauffa un peu.

Anatole, qui était allé donner de nouveaux ordres au domestique, arriva alors.

— Maintenant que tu dois être plus à ton aise, tu vas me dire, p'pa ce qui t'est arrivé ?

Gaudru n'avait garde de raconter son aventure.

— Ce qui m'est arrivé, dit-il, c'est bien simple, j'ai été attaqué.

— Des bandits ?

— Evidemment.

— Tu es été volé ?

Le banquier fit un mouvement. Il pâlit encore, si c'était possible. Volé ! C'est vrai ; il n'y avait pas songé. Il saisit vivement sa redingotte et en tira son portefeuille, qu'il ouvrit à la hâte. Non, il n'avait pas été dévalisé. Tous ses papiers étaient intacts, mais noyés d'eau, dans un état lamentable.

— Ils n'ont donc pas trouvé le portefeuille ?

— Faut croire, répondit le banquier embar-

rassé. — C'est dommage, tu étais de bonne prise, p'pa fit le gommeux en regardant avec un œil plein de convoitise les billets azurés que le banquier étalait pour les faire sécher.

— Et ils t'ont jeté à l'eau ? reprit Anatole.

— Oui.

— Dans la Seine ?

— Dans un bassin.

Le gommeux se récria.

— Dans un bassin !... Ah ! que c'est drôle !...

Gaudru fit un geste d'énervement et d'impatience. Le peu de part que son fils semblait prendre à son malheur l'agaçait.

— Mais pourquoi cela ? dit encore le gommeux.

— Va le leur demander ! répondit brusquement son père. Puis, dévisageant son fils d'un air sévère :

— Et toi, dit-il, d'où viens-tu, à quatre heures du matin ?

— Moi, p'pa, je viens du cercle.

— Tu as joué ?

— Oh ! si peu !...

— Tu as perdu ?

— Une culotte modérée.

— C'est comme cela que tu te prépares à te marier ?

— Dame ! il faut bien enterrer la vie de garçon.

— Pendant que nous trimons, le comte et moi, que nous risquons presque notre vie pour te préparer cette union qui doit faire ton bonheur !

— Et le vôtre aussi, p'pa, fit le gommeux d'un air malin.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

56

FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

TROISIÈME PARTIE
Les reptiles mordent

X
GAUDRU VEUT SE VENGER

— Ce n'est pas le moment de te l'expliquer. Paye ton cocher, que nous rentrions, car ce n'est plus du sang que j'ai dans les veines, mais de la glace !...

— En effet, un bain par un temps pareil ! s'exclama Anatole. ... Puis il ajouta d'un ton presque joyeux :

— Ah ! que c'est drôle !...

La porte venait de s'ouvrir. Il fit un signe à son cocher, qui s'éloigna rapidement.

Dans l'escalier, les chaussures de Gaudru, pleines d'eau, produisaient un bruit étrange qui arrachait des exclamations et des rires à Anatole.

Le banquier enrageait.

— Tu n'as pas mal, au moins, p'pa ? songea enfin à demander le fils.

— Non, grommela le père.

— Une simple saucée, dit le gommeux. Ah ! que c'est drôle !

Gaudru fit un geste de fureur et d'indignation.

Le discours Duval. — Le *Matin* assure que plusieurs députés de l'Union des gauches ont l'intention de faire imprimer et distribuer dans tout le pays, le discours de M. Raoul Duval.

INFORMATIONS

Conseil des Ministres. — Le conseil des ministres a eu lieu mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

M. Sarrien a communiqué au conseil les dépêches des préfets des Hautes-Alpes, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône au sujet des inondations.

Le ministre de l'intérieur a rendu compte des incidents qui se sont produits à la réunion extraordinaire des conseils généraux.

M. Sadi-Carnot a fait connaître les recouvrements opérés par le Trésor pendant le mois d'octobre. Le déficit a été de 9,600,000 francs sur les évaluations budgétaires.

La plus value a été de 2,200,000 francs sur les recettes du mois correspondant de l'année dernière.

Le déficit provient de majorations trop fortes. La perte a principalement porté sur les papiers, tabacs et sucres.

Mutation préfectorale. — La *Paix* assure que M. Lépine, préfet de l'Indre, sera nommé secrétaire-général de la Préfecture de police.

M. Paul Bert. — L'agence Havas publie la note suivante :

« Contrairement à la nouvelle donnée par un journal, jamais il n'a été question de rappeler du Tonkin M. Paul Bert, dont le mandat, au contraire, a été renouvelé récemment. »

Troubles à Londres. — On mande de Londres qu'on craint des troubles pour aujourd'hui par suite de l'obstination des socialistes qui veulent manifester à Trafalgar-Square.

L'autorité prend toutes les précautions.

Le régiment des Lefeguards a reçu l'ordre de quitter Windsor et de venir à Londres, pour aider éventuellement la police.

Le voyage de la Czarine. — Les journaux viennois annoncent que l'impératrice de Russie s'est décidée à passer l'hiver dans le Midi de la France avec le czarévitch. Nice sera choisi pour la villégiature impériale, et la villa Derwies serait déjà louée pour l'impératrice.

Bulgarie. — L'élection du prince est ajournée à mercredi. Un remaniement ministériel est probable. Après l'élection, les membres conservateurs du cabinet espèrent que l'entrée de quelques russophiles dans le gouvernement serait le signal d'une détente.

La Russie n'exigerait pas que le ministère serait entièrement zankoriste.

L'Allemagne et l'Italie. — Un journal officieux prétend que l'Allemagne a fait des ouvertures pour le renouvellement d'une alliance avec l'Italie, en juin. M. Robillant aurait demandé à reprendre immédiatement les négociations.

Le journal ajoute que la prorogation de l'alliance aura certainement lieu.

La santé du prince de Bismarck. — Suivant les bruits qui circulent à Berlin, la santé du chancelier ne serait nullement satisfaisante. Les médecins du prince de Bismarck lui recommandent vivement un séjour d'hiver dans le sud.

Et comme le banquier le regardait sans avoir l'air de comprendre, il ajouta :

— Dame, vous y avez assez d'intérêt aussi... Ça vous rapporte gros !

— Raison de plus pour s'en occuper, reprit Gaudru d'un ton amer, mais toi tu ne fais rien. Et cependant ton lot n'est pas difficile. Tu n'as qu'à chercher à plaire.

Le gommeux fit la grimace.

— Hé ! hé ! dit-il, pas difficile... Vous en parlez à votre aise, p'pa.

Anatole ne s'illusionnait pas sur l'effet que sa présence avait produit dans le salon de la rue Pierre-Charron.

— N'importe ! dit le père, tu devrais t'occuper de cela plus sérieusement, et nous rendre la tâche plus facile.

Le jeune homme regarda le banquier d'un air gouailleur.

— Est-ce que vous voudriez insinuer, p'pa, que c'est pour moi, pour faciliter mon mariage, que vous avez pris ce bain forcé ?

Gaudru fronça le sourcil sans répondre.

Tout était préparé. L'eau fumait dans la baignoire de marbre. La victime de Farandole avait hâte de se plonger dans cette onde tiède qui devait lui faire oublier le bain glacé dans lequel il avait barboté. Il renvoya son fils et entra dans l'eau.

Là, livré à lui-même, le banquier réfléchit à ce qui lui était arrivé, et une sorte de rage folle s'empara de lui au souvenir de l'humiliation subie, des angoisses et des souffrances endurées. Un besoin de vengeance l'envahit tout entier. Il ne serait content et heureux désormais que lors-

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Conseil général. — Voici des détails complémentaires sur la séance du 8 novembre :

Le Conseil s'est réuni sous la présidence de M. Cambres.

M. le préfet assiste à la séance.

Sur 29 conseillers, 15 seulement sont présents. Ce sont : MM. Cambres, Dufhénieux, Brugalières, Calmeilles, Faurie, Delport, Laroussilhe, Rozières, de Verninac, Béral, Bergou, Relhié, Vival, Pradines et Talou.

M. le président fait observer que le Conseil ne peut délibérer puisque la moitié plus un des membres dont il est composé, n'est pas présente. Toutefois, il déclare que c'est là son opinion personnelle, et que si le Conseil croit devoir interpréter autrement que lui l'article 30 de la loi organique départementale, il est prêt à s'incliner.

Après une assez longue discussion, le Conseil décide que la majorité absolue étant de 15, il y a lieu de tenir la séance.

M. le président donne lecture de la lettre suivante signée de MM. Mayzen, comte Murat, de Lamaze, de Pradelle et Deloncle :

A Monsieur le Président du Conseil général du Lot

Monsieur le Président,

Le Conseil général a été convoqué pour le lundi 8 novembre, à l'effet de désigner quatre de ses membres pour faire partie du Conseil de l'Enseignement primaire, prévu par l'article 44 de la loi du 30 octobre 1886.

Le Conseil de l'Enseignement primaire doit être composé ainsi qu'il suit :

- Le Préfet ;
- L'Inspecteur d'Académie ;
- Le Directeur de l'École normale d'instituteurs ;
- La Directrice de l'École normale d'institutrices ;
- Deux Instituteurs élus par leurs collègues ;
- Deux Institutrices élus par leurs collègues ;
- Deux Inspecteurs de l'Enseignement primaire désignés par le Ministre ;
- Enfin, quatre Conseillers généraux élus par leurs collègues.

Cette assemblée comprendra donc seulement 4 élus du suffrage universel contre dix fonctionnaires tenant leurs fonctions du gouvernement.

En aucun cas, par suite, il ne saurait être possible aux élus du suffrage universel — fussent-ils tous les quatre du même avis — d'espérer faire prévaloir leur opinion dans celles des questions soumises au Conseil, sur lesquelles ils auraient une manière de voir différente de celle de l'Administration.

Dans ces conditions, participer à l'élection pour laquelle le Conseil général est convoqué serait participer à un acte contraire à notre conscience comme à notre dignité.

Nous avons donc l'honneur de vous informer que nous ne nous rendrons pas à la session du 8 novembre et nous vous prions, en même temps, de vouloir bien donner au Conseil général communication officielle de la présente lettre expliquant notre absence.

Veillez agréer, etc. *(Suivent les signatures).*

Dans le cas où le Conseil considérerait cette lettre comme une protestation et non comme une simple lettre d'excuse, M. le Préfet déclare faire toutes ses réserves.

La lecture du procès-verbal de la dernière séance est renvoyée à la session d'avril.

M. le Préfet donne lecture du décret de convocation du Conseil général.

qu'il aurait rendu au centuple le mal qu'on lui avait fait. Il savait où demeurer Farandole. Il avait mille moyens de l'atteindre, de prendre sa revanche, une revanche éclatante, d'autant plus que cette revanche servait ses projets. En se vengeant, il travaillait à la réussite de la seule affaire dont il s'occupait maintenant, l'affaire par laquelle il devait clore ses opérations ; après laquelle il songerait à se retirer et à aller jouer en Allemagne d'un repos bien gagné, bien mérité. En effet, les opérations financières n'allaient plus en France. Sa maison de change déclinait à vue d'œil. Il avait placé tous ses bénéfices, tout l'argent économisé sur la tête du comte, sur son avenir, sur le fameux héritage tant convoité et il se trouvait à court, presque gêné. Il avait de la peine, ne gagnant presque rien, à soutenir d'un côté le train de la maison de l'attaché d'ambassade, de l'autre les frais de sa propre maison. Il était temps que l'or d'Amérique vint apporter un peu d'aisance dans une situation qui se tendait de plus en plus.

Tel était le sujet des réflexions de Gaudru et quand le banquier songeait qu'un homme était capable par ses indiscrétions de faire échouer la combinaison qui pouvait les sauver, lui et le comte et que cet homme était Farandole, le misérable à qui il devait une si affreuse nuit, il se disait qu'il aurait donné une fortune, pour l'avoir en son pouvoir, le torturer tout à son aise, le faire périr à petit feu et le rendre au néant dans lequel il aurait dû rester toujours !

Ce qui exaspérait surtout le banquier, c'est qu'il ne voyait pas du tout l'intérêt de l'homme à se mêler de ces affaires qui ne le regardaient pas.

Le Conseil donne son approbation à une demande de crédit pour réparations urgentes à faire à la sous-préfecture de Gourdon ; il donne ensuite acte à M. le Préfet, d'une communication relative à l'Exposition nationale industrielle et artistique de Toulouse.

Il est procédé à l'élection des quatre membres du Conseil, appelés à faire partie du conseil départemental de l'Enseignement primaire.

Ont été élus : MM. Rozières, 15 voix ; Faurie, 15 voix ; Talou, 15 voix ; Delport, 13 voix.

Figeac. — Un de nos jeunes compatriotes, M. Oscar Estève, de Cambarat, fils de l'honorable institutrice de Thémènes, ancien élève du collège de Figeac et en ce moment étudiant en médecine à Toulouse, s'est tellement fait remarquer par son travail et son assiduité aux cours, que ladite ville de Toulouse vient de lui allouer, pendant trois ans, la somme annuelle de quinze cents francs, pour qu'il aille suivre les cours de la Faculté de médecine de Paris.

Ce jeune homme nommé professeur à la suite de concours, a même été tout récemment, pour le dévouement dont il a fait preuve durant l'épidémie cholérique de Toulouse en 1885, l'objet d'une récompense du gouvernement, qui lui a décerné une médaille.

Chemin de fer. — *L'Officiel* publie une note disant que le ministre des travaux publics a autorisé la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, d'ouvrir à l'exploitation, à partir du 14 novembre, la section de la ligne de Marmande à Angoulême comprise entre Marmande et Bergerac.

Température. — En France, on signale encore des pluies sur toutes les régions et un nouvel orage à Marseille. Le temps reste mauvais dans l'ouest, le centre et le sud. Ailleurs, il est à éclaircies et averses.

Cassagnes. Le 7 novembre courant, un chien enragé a mordu un homme, une femme et un chien de la commune de Cassagnes, vers les 7 h. du matin ; puis s'étant dirigé du côté de Freyssinet, il a mordu dans le bourg : 1° un chien ; 2° un porc ; et 3° sur la propriété de Pechfomat, trois chiens appartenant à M. Béral, sénateur, lequel l'a tué d'un coup de fusil.

L'homme mordu, après s'être cautérisé sur place avec des allumettes, est allé subir la même opération au fer rouge à Freyssinet et est parti le soir même pour Paris pour se faire soigner par M. Pasteur.

L'autopsie du chien, faite par M. Brouel, vétérinaire à Castelfranc, a prouvé qu'il était réellement hydrophobe.

Ce chien, d'après la plaque de son collier (Calassou, Touzac), serait parti de Touzac.

Laverghnes. — Par suite des pluies torrentielles de la semaine dernière, la route départementale n° 55, de Cahors à Aurillac, a été coupée en cinq endroits par des éboulements de terrains et de rochers dans le territoire de la commune de Laverghnes, près Gramat.

Reyrevigne. — Le dimanche 31 octobre, d'audacieux malfaiteurs se sont introduits pendant les vêpres dans le presbytère. Ils ont

Pourquoi était-il venu se jeter inopinément dans leurs jambes ? Il fallait qu'il payât cher son imprudence !

Gaudru était incapable de comprendre l'émotion généreuse qui s'empara du cœur d'un honnête homme à l'aspect d'une odieuse injustice. Il était incapable de se douter qu'on peut obéir ici-bas à un autre mobile qu'à la voix de l'intérêt.

Le banquier se coucha quelques heures après son bain, puis il se fit conduire chez le comte.

Il s'agissait de prendre des mesures énergiques et décisives ! On ne pouvait pas rester plus longtemps sous le coup des inquiétudes que faisait naître l'intervention de Farandole.

Anatole n'était majeur que dans six mois. C'est dans six mois seulement que le mariage devait se faire. Il ne fallait pas se résoudre à passer ces six mois dans des trances continuelles.

Il était donc urgent de se débarrasser du peintre gênant, tout de suite et coûte que coûte !... Puis il avait besoin de se venger.

— C'est dans ces dispositions d'esprit que le banquier se présenta chez M. de Grüber.

XI

FABRICE HEUREUX

Comme nous l'avons dit, dès son entrée dans le bal de l'Élysée, Wilhelmine avait aperçu Fabrice.

Le jeune homme était en uniforme, un peu pâle, un peu nerveux. Ses yeux semblaient fouiller avec inquiétude les groupes qui se pressaient dans les salons ornés de feuillage et de fleurs du président de la République. Quand son regard,

dérobé au curé une somme de quatre cents francs. Malgré d'actives recherches, on n'a pu encore retrouver les voleurs.

Périgueux. — M. le comte de Damas, vient de mettre son château d'Hautefort, à la disposition de Mgr l'Evêque de Périgueux, pour y établir provisoirement son Grand-Séminaire détérioré par un incendie.

Gourdon. — Mardi soir, vers 5 heures, un mur d'une maison en construction, située à l'entrée de l'avenue Gambetta et appartenant au sieur Constant, forgeron, s'est écroulé avec un fracas épouvantable.

Fort heureusement, aucun ouvrier ne se trouvait là au moment de la chute.

— Jeudi matin, vers dix heures, un âne attelé à une charrette que conduisait un enfant et qui descendait à fond de train l'avenue Cavai-gnac, a renversé, à moitié rue, la femme Fa-jet. Dans sa chute, cette femme s'est fait de légères contusions. Après avoir reçu des soins dans une maison voisine, la blessée a pu regagner son domicile.

La Compagnie des allumettes. — Les plaintes contre cette Compagnie, qui détient un monopole aussi important, ne cessent de croître. Dès le début, on se plaignait des allumettes en bois, aussi le public avait-il accueilli avec une certaine faveur les allumettes dites « suédoises ». Aujourd'hui, ces dernières sont aussi mal confectionnées que les précédentes ; aussi trouvons-nous, dans le *Matin*, la lettre suivante que nous nous empressons de reproduire :

Monsieur. — Il fut un temps où nous possédions des allumettes suédoises, en coupures de sapin, bien humectées, s'allumant instantanément sur les parois de boîtes bien enduites de matière.

Hélas ! trois fois hélas ! l'odieuse monopole de la fabrication garantie par l'Etat s'est adjugé l'exploitation de cette rude concurrence, et aujourd'hui il faut croire que le pavage en bois absorbe tous les pins de Suède et de Norvège, car on nous livre du vulgaire bois blanc inflammable avec la petite quantité de matière enduite, tant sur la boîte que sur l'allumette elle-même.

Absolument outré d'abandonner ces allumettes, qui ne sentaient pas mauvais et flambaient rapidement ; las de dépenser deux sous par jour et d'user dix bouts de bois sur cinquante, je m'empresse de recourir à la contrebande, en vouant aux gémonies la malhonnêteté (j'allais dire mieux) de la Compagnie générale des allumettes garantie malheureusement par l'Etat.

Certain d'être le porte-paroles de la majorité de vos lecteurs, je les engage à protester comme moi et à organiser une *Ligue intime de l'allumette honnête*, de façon que chaque membre, sur l'avis secret d'un chimiste, puisse fabriquer lui-même pour ses besoins, et faire la nique à l'Administration que l'Europe ne nous a (heureusement pour elle), jamais enviée une seule fois de sa vie.

Recevez, etc.

Saint-Maixent. — Les examens pour l'école de Saint-Maixent auront lieu cette année en février. Le chiffre des élèves à admettre et de 400.

Pour l'école d'administration de Vincennes, le nombre des admissions sera très probable-

de son côté, était tombé sur la jeune fille, il n'avait pu se défendre d'un mouvement de joie assez significatif.

Wilhelmine était au bras de son père, qui, la poitrine chamarrée de décorations, parmi lesquelles l'Aigle noir de Prusse, — le sinistre oiseau, symbole de nos malheurs, — se détachait en belle place, semblait plus grave, plus solennel encore que de coutume. Il venait de saluer le président et se dirigeait vers le grand salon, l'air dur et cruel, tenant à son bras la fille de la marchande d'oranges en toilette pâle, intimidée et rougissante, le regard plein de douceur, ressemblant à une colombe qu'on aurait accouplée à un oiseau de proie.

A la vue de l'officier, le bras de l'enfant avait tressailli malgré elle dans celui du comte. Ce dernier s'était retourné et avait surpris le regard échangé entre les deux jeunes gens. L'uniforme français que portait Fabrice lui avait fait froncer le sourcil en même temps que la découverte qu'il venait de faire remplissait son cœur d'inquiétude.

Est-ce que Wilhelmine aimerait le lieutenant ? Est-ce que ce dernier lui aurait parlé ?... Était-ce donc là la cause de l'énergie avec laquelle sa fille refusait d'épouser le fils de Gaudru ? Telles sont les questions qui se pressèrent aussitôt dans l'esprit de M. de Grüber. Il résolut d'en avoir le cœur net et d'observer cette passion naissante. Son habileté pour l'espionnage allait lui servir en cette occasion. Il y avait longtemps qu'il n'avait surveillé quelqu'un. Cela allait le remettre en goût.

(A suivre).

ment de 120, peut-être de 150 au grand maximum. Le concours s'ouvrira seulement au mois d'août 1887.

Les dons de l'Union des femmes de France. — Le ministre de la guerre vient d'informer l'Union des femmes de France que les envois faits par la Société à nos soldats du Tonkin et de Madagascar parviennent très régulièrement aux corps expéditionnaires. Ces envois sont aussitôt répartis par la commission de réception entre les différents détachements et les ambulances.

Avis aux entrepreneurs. — Le samedi 20 novembre 1886, à deux heures du soir, à la sous-préfecture de Gourdon, il sera procédé à l'adjudication des travaux ci-après :

Commune de Cavagnac. — Chemin vicinal ordinaire n° 3, de Cavagnac aux limites de la Corréze. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre la propriété du sieur Briart et le chemin du Pons, sur une longueur de 776 mètres.

Montant des travaux : 3,871 fr. 43.

Commune de Souillac. — Chemin vicinal ordinaire n° 9, de la minoterie à Blazy. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre le chemin vicinal n° 7 et l'avenue de la Gare, sur une longueur de 469 mètres.

Montant des travaux : 1311 fr. 34.

Commune de Payrac. — Chemin vicinal ordinaire n° 9, de Serres à Gatignol. — Construction de la partie de chemin comprise entre le chemin vicinal ordinaire n° 1 et la limite de la commune de Lamothe-Fénelon, sur une longueur de 930 mètres.

Montant des travaux : 3,726 fr.

Commune de Salviac. — Chemin vicinal ordinaire n° 9, de Salviac à Arimont et Jardel-Bas. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre les profils, n°s 1 et 41, sur une longueur de 1,168 mètres.

Montant des travaux 6,394 fr. 52.

Commune de Soullaguet. — Chemin vicinal ordinaire n° 5, de Saint-Cirq à Lafeydedie. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre les n°s 0 et 27, sur une longueur de 987 mètres.

Montant des travaux : 3,236 fr. 33.

Commune de Payrignac. — Chemin vicinal ordinaire n° 2, de Gourdon à Saint-Martial. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre les profils n°s 0 et 20, sur une longueur de 877 mètres.

Montant des travaux : 2,060 fr. 95.

Commune de Payrignac. — Chemin vicinal ordinaire n° 5, de Payrignac au chemin de grande communication n° 51. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre les profils n°s 1 et 15, sur une longueur de 842 mètres.

Montant des travaux : 2,433 fr. 50.

Commune de Gourdon. — Chemin vicinal ordinaire n° 13, de Prouillac au Vigan. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre les profils n°s 0 et 110, sur une longueur de 2,297 mètres.

Montant des travaux : 8,343 fr. 85.

Affaire Paul Dufour et Cherbonnier. — Le tribunal correctionnel de Paris, dans son audience de samedi, a jugé les deux prévenus Paul Dufour, de Lanzac (Lot) et Cherbonnier, poursuivis pour escroquerie.

Les deux prévenus ont été condamnés à 6 mois de prison, à 1,000 fr. d'amende et, solidairement, à 25,000 fr. de dommages-intérêts.

Bergerac. — Dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 novembre, une tentative d'évasion des plus audacieuses, avec bris de prison, a eu lieu dans la maison d'arrêt de Bergerac.

Le nommé Jean Dauzier, condamné récemment pour vol, avait été mis en cellule par suite de sa mauvaise conduite. Comme les cellules réservées aux hommes étaient occupées par divers prévenus, on avait mis ce condamné dans une cellule destinée aux femmes et dont les plafonds sont plus bas et moins solides.

Le sieur Jean Dauzier, est parvenu à atteindre le plafond à l'aide de sa pailleuse matée contre le mur et a brisé le plafond, enlevé une des feuilles du plancher et pénétré jusque sur la toiture ; là, se servant de diverses planches qu'il avait arrachées, il a opéré une descente sur le premier mur d'enceinte ; il a essayé ensuite de faire descendre son appareil pour escalader le second mur, mais il n'a pu y parvenir et a été trouvé, le matin, entre les deux murailles servant de clôture à la prison. Il a été promptement rétabli dans une cellule plus solide et avec les précautions qu'il lui sera difficile de conjurer.

Empoisonnement par les champignons. — Un terrible événement vient d'arriver à St-Christophe en Brionnais, — il plonge dans le deuil une honorable famille de Semur (Saône-et-Loire), qui pendant longtemps avait habité Lyon.

Après le repas du soir, où ils avaient mangés des champignons, M. Jobert, ex-pharmacien,

cours de la Liberté, 88, sa femme et leur petite fille éprouvèrent de violentes coliques.

Un médecin, mandé auprès de cette famille, constata l'intoxication par les champignons.

Les soins les plus pressés furent donnés aux malades ; un docteur de Lyon, aussitôt avisé s'est transporté à St-Christophe.

Mais malgré les efforts de la science, M^{me} Joubert ne tarda pas à succomber au milieu d'atroces souffrances.

Tirage d'obligations de la ville de Paris (1876).

Le numéro 226,498 gagne 400,000 fr.

Le numéro 192,873 gagne 10,000 fr.

Le numéro 154,278 gagne 5,000 fr.

Les numéros 235,612, 103,990, 82,818, 86,418, 1,456, 148,384, 221,650, 113,471, 49,085, 324,254 gagnent 1,000 fr.

AGRICULTURE

Vins. — Les achats au vignoble ont été, cette dernière semaine, plus nombreux ; les vins de 1886 sont plus particulièrement recherchés à cause de leur réussite, surtout dans les graves et le Médoc, où se trouvent des qualités exceptionnelles. Il faut bien dire qu'à côté de ces vins supérieurs, et sur les mêmes territoires, il y a des vins médiocres provenant de vignobles maldoués ; aussi la classification des qualités est-elle cette année-ci laborieuse.

Dans les Charentes, et notamment sur le littoral de la Charente-Inférieure et dans les îles de Ré et d'Oléron, il s'est traité pas mal de vins blancs de chaudière à des prix variant suivant leur force alcoolique, qui, cette année-ci, est très faible ; on a acheté à l'île d'Oléron des vins rouges à 320 fr., très bons, très corsés ; aux environs de Saoujon, de St-Romain-de-Benet, on a payé 350 et même 400 fr. le vin rouge, nu.

Dans le Lot-et-Garonne, les vins sont également plus recherchés ; des affaires importantes ont été traitées aux environs de Ste-Marie et de Nérac on a payé les moins réussis 270 fr. Certains propriétaires ont vendu 320 fr. Un commerçant de la place a payé un parti de 45 tonneaux de beaux Buzet 460 fr., le tout sans logement.

Les affaires dans la Dordogne deviennent plus actives, et l'on remarque la bonne volonté des vendeurs à traiter, ce qui est rare d'ordinaire.

Dans le Tarn-et-Garonne, les propriétaires deviennent de moins en moins récalcitrants et nos prix se maintiennent toujours à 60 fr. la barrique de 228 litres. Il s'est vendu tout dernièrement, à Lavilledieu, trois petites caves pour le prix ci-dessus, le vin vendu étant d'environ 7 degrés.

Dans les régions méridionales, il y a un peu de relâchement dans les affaires. Quant aux cours qui se pratiquent, ils paraissent se maintenir avec beaucoup de fermeté.

Loubressac. — Par arrêté préfectoral en date du 23 septembre 1886, la commune de Loubressac, est autorisée à établir trois foires qui se tiendront au chef-lieu de cette commune les 4 mars, 4 mai et 25 décembre de chaque année.

Sénaillac. — Par arrêté préfectoral en date du 25 septembre 1886, la commune de Sénaillac (Latronquière), est autorisée à établir sept foires qui se tiendront au chef-lieu de cette commune le 30 de chacun des mois de janvier, mars, mai, juillet, août, octobre et décembre.

Foire de Limogne. — Malgré la pluie qui est tombée toute la journée et qui empêchait tout travail dans les champs, la foire de samedi, 6 novembre, a été assez médiocre.

Mêmes prix pour les blés et les maïs.

Blé, 16 à 17 fr. l'hect.

Maïs, 7 à 9 fr. l'hect.

Les œufs se vendaient 0 fr. 85 la douzaine.

C'est le seul produit se vendant raisonnablement.

Les truffes ont fait leur apparition, mais il paraît que les pluies, qui ne cessent de tomber depuis plus d'un mois, pourrissent le précieux tobercoles et lui enlèvent sa valeur.

Les crues et inondations. —

Grenoble, 8 novembre. — Les pluies diluviennes qui tombent depuis quarante-huit heures ont fait monter le Drac à une hauteur qu'il n'avait pas atteinte depuis plus de vingt ans. Dans les villages en contre-bas des dignes, les habitants déménagent. L'Ère a débordé, et le train de Valence, arrêté entre la gare de St-Lattier et St-Paul-les-Romans, est arrivé ce matin avec 1 h. 1/2 de retard. Les pluies ont occasionné un éboulement considérable sur la ligne de Gap, entre Clelles et St-Maurice. Il y a eu un retard de près de deux heures à l'arrivée du train de Gap. Si l'Ère et le Drac continuent à monter simul-

tanément, on peut craindre de graves inondations. Depuis plusieurs siècles, les crues du Drac et de l'Isère n'ont jamais eu lieu en même temps.

La pluie continue.

THÉÂTRE DE CAHORS

M. PICKMAN, professeur de prestidigitation, donnera ce soir au théâtre de Cahors, à 8 heures et demie, une deuxième représentation.

M. Pickman ajoutera au programme de la première représentation, **la chambre mystérieuse**, une des grandes attractions du jour.

L'installation de cette chambre occasionnant des frais relativement considérables, M. Pickman a dû faire une légère augmentation sur le prix des places, ce qui n'empêchera pas, nous en sommes persuadés, le public cadorcien d'assister à cette intéressante séance du savant professeur.

Les débuts de la troupe de M. Caron n'ont pas été brillants. **Les Mousquetaires au Couvent** et **Sous un bec de gaz**, n'ont pas trouvé des interprètes parfaits, loin de là.

Nous voulons bien croire, que l'émotion inhérente aux débuts, est pour beaucoup dans l'insuffisance de quelques artistes et que tout ira pour le mieux samedi prochain.

Il faut cependant faire exception en faveur de M^{me} Molka et de M. Rey, dont le public a apprécié le talent.

Nous sommes certains, que M. Caron directeur intelligent, ne négligera rien pour satisfaire le public cadorcien et dissiper la mauvaise impression du premier jour.

Samedi soir : **Les Dragons de Villars.**

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 43, Quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 6 novembre 1886. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : La Toussaint ; Paris qui s'en va ; « Monsieur Scapin », à la Comédie française ; Les Russes en Asie ; Les inondations dans le Midi ; Le brigadier Rossignol. — « Le Fil », nouvelle (suite), par Gustave Toudouza. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Echechs. — Récréations de la famille. — Le Monde financier. — Rébus. — GRAVURES : Le jour des Morts ; « La Bretonne ». — Le jour des Morts en Espagne : Cimetière des environs de Séville. — Le vieux cimetière de la rue Marcadet, sur la Butte-Montmartre. — Le monument crématore en construction au Père-Lachaise. — Le théâtre illustré : « Monsieur Scapin ». — Asie Centrale : Inauguration du chemin de fer de Merv à la mer Caspienne ; Arrivée du premier train. — Le chemin de fer de la mer Caspienne à l'Oxus : Les travaux et les travailleurs. — Les inondations du Midi : Avignon. — Le brigadier Rossignol. — Tracé du chemin de fer de la mer Caspienne à l'Oxus. — Echechs. — Récréations de la famille. — Rébus.

La 51^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE (prix : Un franc), vient de paraître chez les éditeurs H. Larivière et C^o, 61, rue de Rennes, à Paris. Elle contient un grand nombre d'articles intéressants, parmi lesquels nous citerons seulement une étude historique sur « l'Anjou » et un travail très complet sur « l'Annam ». Cette livraison commence le T. III. Envoyé du 1^{er} volume contre un mandat-poste de 25 fr.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1348^e livraison (6 novembre 1886). — Le Cagnon du Tarn, par M. Alphonse Lequeutre, président d'honneur de la Section du Club Alpin français de la Lozère et des Causées. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Vuillier. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 727^e livraison (6 novembre 1885). — Texte : Jean l'innocent, par M^{me} Barbé. — La Rancho de Franck, adapté de l'anglais, par M^{me} Gustave Demoulin. — A travers la France : Charolles, par Anthyme Saint-Paul. — Dessins de : E. Zier, Burnaud, Arus, Dosso. Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

La 69^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^o.

L'auteur y continue l'étude du Grand-Duché de « Bade ».

Outre le plan des environs de Rastatt, quatre gravures ornent le texte : ce sont des vues de Fribourg en Brisgau, de Klein-Laufenburg, de la cascade de Geroldsau et des bords du Rhin, près Waldshut.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE. — Sommaire du numéro 44. (4 novembre 1886). — Chronique agricole. A. de Cbris. — Contribuables, consommateurs et producteurs de blé. E. Lecouteux. — L'impôt sur le revenu et les intérêts agricoles en France. D. Zolla. — Farine lactée pour l'alimentation du bétail. Marquis de Saint-Aignan. — Les phosphates dans l'alimentation du bétail. Eug. Gayot. — Un bon type de cheval de service. Rougane de Chanteloup. — Observations nouvelles sur le développement et le traitement du mildiou. A. Millardet. — Hache-fourrage avec élévateur de

MM. Richmond et Chandler. A. Lesne. — Concours de l'association pomologique de l'ouest à Versailles. M. Ringelmann. — De l'utilisation des déjections humaines. C. Bouscasse. — Correspondance. — Revue commerciale. B. Durand. — Cours de la Bourse. — Planché colorié : « Passe-Partout », poney gris-fer rouan, présenté par M. de Chantemerle au concours de la Société hippique française en 1886. — Gravure noire : Hache-fourrage avec élévateur de M. Richmond et Chandler.

Étude de M^e J. BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Ste-Claire, n° 52, près le Palais de Justice.

EXTRAIT

DE
Demande en séparation de biens

On fait savoir à tous ceux à qui il appartiendra que, suivant exploit de M^e d'Aymard, huissier à Lalbenque, en date du neuf novembre courant, enregistré, la dame Julie Cassan, couturière épouse du sieur Jean-Pierre Reste, cantonnier avec lequel elle est domiciliée au lieu de Lille Haute, commune de Mondoumerc, pourvue de l'assistance judiciaire, suivant décision du bureau, établi à Cahors, en date du quatre novembre courant, Ayant M^e Jules Billières pour avoué,

A formé contre son dit mari, une demande en séparation de biens.

Pour extrait certifié sincère et conforme par l'avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-six.

L'avoué poursuivant,
J. BILLIÈRES.

DERNIÈRE HEURE

La Chambre a repris hier, mercredi, ses séances interrompues par la session extraordinaire des conseils généraux.

L'ordre du jour appelait la suite de la discussion du budget.

M. Amagat a pris le premier la parole. Il a critiqué un certain nombre de propositions de la commission, entr'autres le projet d'impôt sur le revenu.

M. Wilson dit que l'état de nos finances n'est pas aussi mauvais qu'on voudrait le faire croire. Il y a un moyen efficace de le rendre excellent, c'est de renoncer aux expéditions lointaines, et de faire payer à chacun en raison de sa fortune. C'est pour avoir manqué à ces choses capitales que la droite est revenue si nombreuses sur ses bancs.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

M. Paul Bert. — Le ministre des affaires étrangères a reçu de mauvaises nouvelles de la santé de M. Paul Bert, qui était souffrant depuis quelques jours, et dont l'état s'est subitement aggravé aujourd'hui.

Le nouveau prince de Bulgarie. — La Sobranié a élu le prince Waldemar, de Danemark, prince de Bulgarie.

BOURSE. — Cours au 10 nov.

3 0/0.....	82 40
3 0/0 amortissable (ancien).....	00 00
3 0/0 id. 1884.....	85 45
4 1/2 0/0 ancien.....	109 35
4 1/2 0/0 1883.....	109 40
Dernier cours du 10 nov.	
Actions Orléans.....	1,326 25
Actions Lyon.....	1,250 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	389 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	325 80
Obligations Lombardes (jouissance.....)	323 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	345 00

PÉRONOSPORA OU MILDEW

L'USINE D'ENCOURVILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encourville, par Gimont (Gers).

INJECTION BROU

ZINCOSALICINÉ 40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le Flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

Demandez partout

Le Rhum St-Georges

GOUTEZ ET COMPAREZ !!

Grande Culture
DE
Vignes Américaines et Franco-Américaines
150,000 Racinés à la vente
S'adresser : à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste
à AGEN (Lot-et-Garonne).
ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Étoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Églises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

Une invention de portée éminente protégée par de nombreux brevets en France et à l'étranger est la

Machine à coudre rotative à deux bobines

de **Junker & Ruh**

cousant par en haut et par en bas directement de la bobine.

La machine, montée avec la plus grande précision est d'un décor tout à fait luxueux, elle donne un point à double picure d'une beauté parfaite et est d'une indéfectibilité hors ligne, extrêmement silencieuse et fort peu soumise à l'usure, car le mécanisme est d'une simplicité vraiment remarquable, ses mouvements étant rotatifs.

La marche est si douce et leste et le maniement si facile, que cette machine de bonté supérieure et bien plus apathique aux interruptions que toute autre, peut être dirigée par un enfant.

L'aiguille extrêmement courte ne peut jamais se trouver en collision avec la navette, de là une grande économie d'aiguilles.

Chaque machine porte la marque de fabrique déposée et reproduite ci-dessus ainsi que le nom de la fabrique en toutes lettres.

Porte-bobine en miniature contenant une bobine de fil

On demande des représentants cantonnais.

En vente chez: **Charles Desprats**, Ancien Maison Cangardel 4^{me} fils aîné, 6 rue de la Liberté, Cahors (Lot).

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES
Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara
Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.
Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.
SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :
COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

COMMISSION DES ORDINAIRES

DU 7^e RÉGIMENT DE LIGNE

La commission des ordinaires du 7^e régiment d'infanterie, se réunira à la caserne, le samedi 20 novembre 1886, à 8 heures du matin, à l'effet de procéder à la passation des marchés ci-après, pour la fourniture des denrées nécessaires à la troupe, du 1^{er} janvier au 30 juin 1887; cette fourniture comprendra :

- 1^o Viande fraîche;
- 2^o Pain de soupe;
- 3^o Légumes verts et secs;
- 4^o Epicerie et corps gras;
- 5^o Vente des os et eaux grasses;
- 6^o Vente des balayures.

Le cahier des charges pour ces fournitures, est déposé au bureau de la commission, à la caserne, où les soumissionnaires pourront en prendre connaissance.

Le cahier des charges relatif à la fourniture de la viande fraîche, contient des dispositions nouvelles et notamment une clause en vertu de laquelle les animaux devront être présentés sur pied et acceptés par la commission avant d'être abattus. Ils pourront être abattus par des bouchers militaires, ce qui permet aux marchands de bestiaux de soumissionner pour cette fourniture.

Les soumissions seront remises cachetées en séance de la commission, le 20 novembre à 8 heures du matin.

Le nom et l'adresse du soumissionnaire devront être inscrits très lisiblement sur l'enveloppe contenant la soumission.

Cahors le 6 novembre 1886.

Le chef de bataillon,
Président de la commission,
BOURDEAU,

VIN DE TABLE

Garanti naturel et sans plâtre

A. BACH
CAHORS

Pièce de 225 litres... 110 fr.
1/2 pièce de 115 litres... 58 fr.
Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.

Envoi franco d'échantillons sur demande

NOTA. — Les échantillons sont envoyés en double cachetés, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

PROPRIÉTÉ D'AGREMENT ET DE RAPPORT

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtimens d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout: 120,000 fr. S'adresser à M^e FERLU, notaire à St-Céré.

Le propriétaire-gérant, Layton.

En vente au bureau du Journal.

CADRE DU LOT

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

GRAND ENTREPOT
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

- ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

MEMBRE de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants

FOURGEAUD & LACOSTE
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

L'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Saperin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

SA RÉCOMPENSE F. PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.

PÉRIGUEUX 1886 DIPLOME D'HONNEUR

BOURGEAUD & LACOSTE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

CHEMISES
sur mesure
pour
HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT
MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBELLES DE MARIAGE.

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

CCSTUMES
sur mesure
pour
HOMMES